



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2026

L'an deux mil vingt-six le trente mars à 19h30 s'est réuni en mairie, le Conseil Municipal de la commune d'Ingrannes sous la Présidence de Mme MICHAUX-BOURGUET Julie, Maire.

Date d'affichage et d'envoi de la convocation : le 23 mars 2026

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 14

Nombre de conseillers ayant donné procuration : 0

Nombre de votants : 14

Étaient présents :

MICHAUX-BOURGUET Julie, Maire

LAMBERT Séverine, MARTIN Vincent et PRELLE Thomas, Adjoint

ALLARD Mickael, AUGU Eric, BRICHARD Fabien, COURVOISIER Virginie, DE FREITAS Jean, GOSSET-QUINIO Nathalie, HAVIOTTE Caroline, MEGRET DESBROSSES Audrey, NEROT Nathalie et PERY Célie, conseillers.

Absent excusé : DEVILLARD James

◆ DÉLIBÉRATION PORTANT CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le conseil municipal,

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat,

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil,

Sont élus délégués titulaires (3) : BRICHARD Fabien, MARTIN Vincent, PRELLE Thomas

Sont élus délégués suppléants (3) : AUGU Eric, DE FREITAS Jean, MARTIN Vincent

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- déclare que la commission d'appels d'offres est composée de BRICHARD Fabien, MARTIN Vincent, PRELLE Thomas, délégués titulaires et AUGU Eric, DE FREITAS Jean, LAMBERT Séverine, délégués suppléants.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,
Thomas PRELLE

Pour extrait conforme,
Ingrannes, le 30 mars 2026
Le Maire,
Julie MICHAUX-BOURGUET

